



ECODÉTERGENT

Renopur MAINS Lavage des mains désinfectant

Détergent liquide prêt à l'emploi pour bureaux, hôpitaux...
Sa forte concentration en matière active évite les surconsommations. Il apporte à l'utilisateur une excellente qualité nettoyante et adoucissante et ne laisse aucune substance biocide sur la peau après lavage. Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et minérale sans dérivé de pétrole. Parfum d'origine naturelle.
Bactéricide selon la norme EN 1276 en 5 min, à 20°C, en conditions de saleté, pur.

Mode d'emploi

Prélever une noix de produit.
Se frotter les mains pendant 5 minutes.
Rincer à l'eau claire.

Conditionnements

Emballage :
carton de 4 bidons de 5L, carton de 12 flacons de 1L.

Données techniques

- ▶ Aspect : gel limpide incolore
- ▶ pH 3,3 - 4,3
- ▶ Densité : 1,01 - 1,03

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.
Peut produire une réaction allergique.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Produit biocide TP 1

Substances actives biocides : acide peracétique, CAS : 79-21-0, 0,75 g/kg ; peroxyde d'hydrogène, CAS : 7722-84-1, 4,5 g/kg ; alcool éthylique, CAS : 64-17-5, 10,0 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale : 12 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

«Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>»

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

25-10-2018 Ind. 1 ■



SANS
VLER

* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire.

